****

**Code de conduite Communauté [...]**

La communauté [...] inclut l’ensemble des participant·e·s, ainsi que des différent·e·s intervenant·e·s du milieu communautaire et des bibliothèques publiques, prenant part au projet.

Pour offrir un milieu d’apprentissage sain, propice à l’engagement, à la rencontre et à l’échange avec les autres, les membres de la communauté s’engagent à respecter les éléments du code de conduite.

**Valeurs de la communauté [...]**

* Inclusion

*\*Nous accordons une attention particulière aux populations vulnérables face à la fracture et à l’accélération numérique*

* Écoute et adaptabilité
* Respect des différences et de la vie privée
* La bienveillance et la non-malfaisance
* L’autonomie

**Respect de l’espace public :**

L’espace numérique est considéré comme un espace public au même titre qu’un parc, une bibliothèque ou un centre commercial, des lois existent pour les régir.

Lors d'une classe virtuelle, il est important d’agir tel qu’on le ferait en public. Les gestes déplacés sont donc à éviter, par exemple: se dévêtir, faire des gestes vulgaires, être agressif, etc .).

**Respect entre les personnes :**

Dans l’ensemble de ses activités, l’équipe [...] souhaite un milieu inclusif qui célèbre la diversité de sa communauté.

De ce fait, lors des activités de formation, il est fondamental que la relation entre les membres de la communauté soit empreinte de respect, de dignité et d’équité.

Et ce, sans égard à l’origine nationale ou ethnique, à la couleur, à la religion, à l’âge, au sexe, à l’orientation sexuelle, à l’identité ou expression de genre, à l’état matrimonial, à la situation de famille ou sociale, aux caractéristiques génétiques, à un handicap physique ou mental.

**Comportements attendus / Attentes envers le·a participant·e :**

Nous nous attendons à ce que tous les membres de la communauté agissent selon les valeurs, le respect de l’espace public et des personnes énoncés dans ce document.

Afin d’établir et conserver un climat propre à l’apprentissage, [...] s’octroie les droits suivants :

* couper les caméras et les micros si des participant·e·s:
	+ agissent de manière contraire au code de conduite
	+ partagent des informations confidentielles (mots de passe, code d’accès, etc.) qui pourraient nuire à sa sécurité ou celle d’autres participants. etc
* exclure un·e membre qui présenterait des signes d’agressivité ou tiendrait des propos irrespectueux, allant à l’encontre des valeurs exprimées ci-dessus.

En participant au projet [...] vous vous engagez à travailler dans un esprit d’ouverture, pour favoriser l’engagement, la collaboration et la communication respectueuse.

**Continuez à apprendre sur [site web].**

[****](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)